



AÉRONAUTIQUE-CLUB DE FRANCE

CENTRE D'INSTRUCTION AERONAUTIQUE FONDE EN 1897

AÉRODROME DE MEAUX-ESBLY 77450 ILES-LES-VILLENROY

email:aeronautique.cdf@orange.fr

Tél: +33 01 60 04 24 40

Compte rendu de réunion du Conseil d'administration du Samedi 8 octobre 2017

Présents :	Absents excusés :	Absent représenté :
Philippe LAMY : Président Dany PETIT : Secrétaire Claude ASSALIT Jean ALLARD Patrick BRIDOUX Julian LANCELOT Patrick MONBRUN (invité) Christian ALICH (invité) Jean-Claude PETIT Richard WARLINSKI	Jean-Louis LECLERE Bernard PETETIN Elsa JOSSILEVITCH	Bernard VASTER Fédéric DURANTEAU

Séance ouverte à 14 h 30.

- Nombre de membres : 93
- Heures de vol : 652 h à ce jour. En bonne progression, malgré la météo et quelques jours d'immobilisation des avions pour entretien. Plus de 30 h avec les baptêmes des JPO et des baptêmes encore à effectuer.
- Par avion, 180 h pour EJ, 129 h ET, 217 h ES et 124 h RV. Bon développement de l'école.
- Financier : Après les JPO, le solde du compte courant est de 22 186 € ; 26 699 € et 59 414 € sur les 2 livrets. La bonne gestion d'Elsa a permis de passer un cap un peu délicat cet été et d'obtenir une situation financière satisfaisante.

- Bilan des JPO :

Dépenses prévisionnelles	20 734 €
Recettes totales	24 243 €
Bénéfice dégagé	3 800 € (à la date du CA)

Bilan très positif favorisé par des actions de P. Monbrun (recherche exposants avions à prix bas, gestion serrée du budget...) de F. Duranteau et C. le Caz pour la recherche de partenaires financiers.

Organisation générale très bien orchestrée et bien assurée par les différentes équipes (parking voitures avec C. Lassaut, encadrement baptêmes avec J.P. Ravet, filtre baptêmes avec S. et C. Bridoux, réception avions parc statique avec J.C. Petit et d'autres encore comme les aides appréciables apportées par Franc Roche, Felis, Isaac et la trentaine de bénévoles qui ont donné du temps pour assurer le succès de ces JPO).

Fréquentation : environ 3500 visiteurs dont un bon nombre le samedi.

Pour l'ACDF, c'est une très bonne opération réussie avec des retombées sur notre notoriété, notre image, un bon repositionnement sur la plate forme.

Nous avons touché un large public par une bonne couverture presse, radio, affichages...

Pour P. Monbrun, ça ne pouvait pas mieux se passer ; que des gens heureux, gendarmerie, exposants, visiteurs, participants et organisateurs.

Juste un point à améliorer, le bénévolat un peu juste, il nous manquait des effectifs mais on peut encore féliciter le travail accompli par les présents et dans une très bonne humeur et ambiance. Bravo à eux.

- Banquet des 120 ans : 25 participants inscrits à la date du présent CA, mais seulement 7 membres du Club. Le président regrette cette faible participation de nos membres.

- *Baptêmes : P. Lamy propose d'augmenter les prix selon le schéma suivant :*
Pour 20 minutes de vol : 35 € par personne (1 ou 2 en avion) soit 70 € si 2
80 € pour un groupe de 3

Pour 30 minutes de vol : 45 € par personne (1 ou 2) soit 90 € si 2
105 € pour un groupe de 3

Proposition soumise au vote du CA : Adoption à l'unanimité. Mise en place des nouveaux tarifs le 1^{er} novembre.

- Aide de Dany : il est nécessaire de soutenir Dany dans ses activités de secrétariat, notamment les opérations courantes générales. Nous attendons donc un ou plusieurs volontaires. Pour faciliter la tâche, Dany va mettre en place une fiche de procédures des actions générales à effectuer lors d'inscription de membres par exemple.

- Divers : Libération du Grand hangar occupé jusqu'ici par Donato.

Cet espace intéresse Christian Alich pour France ULM, mais souhaite faire un éventuel déménagement de ses machines en concertation avec P. Lamy afin de ne pas générer une sous utilisation de notre hangar qu'il occupe actuellement. Selon Christian, d'autres machines doivent arriver et une répartition équilibrée pourrait se faire entre les 2 hangars, et le bureau actuel France ULM serait conservé.

Toutefois, aucun de nous ne sait quelle est la position d'ADP propriétaire du hangar libéré,

Y a-t-il d'autres repreneurs ? P. Monbrun tentera de le savoir.

- Convention pour les locataires de l'ACDF : une convention a été créée pour mise à disposition d'un emplacement de hangar. Des points juridiques sont à contrôler avant son utilisation.

Ordre du jour épuisé, pas d'autre sujet, la séance est levée à 16 h 30

Le Président
Philippe LAMY

Le Secrétaire
Claude ASSALIT

